

## Bilan combiné au 31 décembre 2015

ACTIF (valeurs nettes) (en millions d'euros)	2015	2014	PASSIF (en millions d'euros)	2015	2014
Immobilisations incorporelles	0,8	0,2	Dotations	37,3	36,1
Immobilisations corporelles	32,4	29,9	Réserves	31,1	30,7
Immobilisations financières	54,0	50,7	Fonds associatifs	21,1	25,0
			Report à nouveau	2,4	3,1
			Résultat de l'exercice	-1,3	-4,2
			Subventions investissements sur biens renouvelables	0,11	0,04
			Provisions réglementées	0,02	0,00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>87,2</b>	<b>80,8</b>	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>90,7</b>	<b>90,8</b>
Créances d'exploitation	4,5	3,0	Provisions pour risques et charges	2,0	2,0
Valeurs immobilières de placement et disponibilités	24,8	34,0	Fonds dédiés	1,1	0,8
Charges constatées d'avance	0,7	0,4	Dettes diverses	11,7	11,3
			Legs en cours de réalisation	11,6	13,3
			Produits constatés d'avance	0,05	0,02
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>30,0</b>	<b>37,3</b>	<b>DETTES ET AUTRES PASSIFS</b>	<b>26,5</b>	<b>27,4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117,2</b>	<b>118,2</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>117,2</b>	<b>118,2</b>
<b>HORS BILAN (LEGS À RÉALISER)</b>	<b>34,5</b>	<b>37,1</b>	<b>HORS BILAN (LEGS À RÉALISER)</b>	<b>34,5</b>	<b>37,1</b>

### À l'actif

**Les immobilisations incorporelles et corporelles** (33,2 M€), en augmentation de 3,1 M€, sont essentiellement impactées par la poursuite des gros travaux de rénovation des maisons de la Prée, Gigny et Vertou, comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à leur parfait achèvement.

**Les immobilisations financières** (54 M€) s'inscrivent également en augmentation de 3,3 M€, correspondant à une stratégie d'allongement des horizons de placements dont la contrepartie se traduit par une baisse à due concurrence de la ligne « Valeurs immobilières de placement et disponibilités » (24,8 M€), consécutive à cette réallocation.

Dans un objectif de sécurisation des fonds, ces **placements** sont réalisés auprès de plusieurs organismes financiers et effectués sur différents supports, la part des actions se limitant à 14 % du total.

### Au passif

**Le total du bilan** (117,2 M€), en diminution de 1 M€, est impacté principalement par la contraction des dettes et autres passifs pour 0,9 M€, issue du transfert des legs en cours de réalisation au compte de résultat 2015 pour 1,7 M€.

### En hors bilan

Après avoir atteint un pic de 37,1 M€ en 2014, le stock de legs 2015 affiche une légère diminution de 2,6 M€ mais demeure, avec un montant de 34,5 M€, à un niveau élevé, témoignant de la confiance des testateurs dans la durée.

Le bilan combiné de l'ensemble des entités « petits frères des Pauvres » qui intègre depuis 2014 le Centre de

rencontre des générations est solide et permet d'assurer la pérennité des actions sur le long terme, conformément à l'objet du projet associatif.

### Politique de réserves

#### L'objectif de nos réserves est double :

**> Garantir la pérennité** dans le temps des actions engagées en dépit d'aléas conjoncturels et de risques de variation significative des recettes, notamment les legs, d'une année à l'autre.

Dans les fonds propres, les **dotations** (37,3 M€), équivalentes aux investissements immobiliers ou mobiliers, ne pourraient être disponibles qu'en vendant les biens affectés aux missions sociales auxquels elles se rapportent.

Les **réserves** (31,1 M€) doivent permettre à l'Association en cas de période particulièrement difficile, d'une part, de faire face à ses différents engagements sociaux ou moraux et, d'autre part, de faciliter un retour à une situation de collecte de fonds plus favorable, afin de permettre la continuité des actions et de respecter notre engagement de fidélité envers les personnes accompagnées.

#### > Permettre de mettre en œuvre des actions de développement.

**Les fonds associatifs** affectés à des programmes d'action s'élèvent à 21,1 M€ dont un fonds d'aide à la personne (FAP) consommé à hauteur de 0,5 M€ en 2015 pour s'afficher à 6,6 M€, et d'un autre fonds affecté au développement du projet associatif des petits frères des Pauvres consommé à hauteur de 3,2 M€ en 2015, pour s'afficher à 13,8 M€, qui prévoit d'engager des ressources supérieures aux recettes attendues sur les années à venir.

## Un modèle de financement original



© Aurélie Gélibert

Le mode de financement des petits frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente environ 78 % du total des ressources combinées, dont 66 % proviennent des legs et 34 % de dons.

L'Ensemble dispose d'une trentaine d'établissements (résidences sociales, maisons de vacances...) gérés par l'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres (pfP-AGE), d'un EHPAD géré par le Centre de rencontre des générations. Certains de ces établissements agréés par les autorités de contrôle bénéficient de « prix de journée » qui couvrent environ 27 % des charges de pfP-AGE, la participation des personnes accompagnées à leur hébergement représentant 12 % ; le reste est essentiellement financé par la générosité du public via la subvention que lui verse

l'Association mère, qui couvre 52 % des charges de pfP-AGE. Le CRG est quant à lui financé pour 74 % par des produits de tarification « Dépendance et soins », pour 13 % par une subvention de l'Association, pour 9 % par les résidents et pour 4 % par des produits divers (ventes...).

L'action des petits frères des Pauvres est relayée par une trentaine d'associations locales « Amis des petits frères des Pauvres » regroupées au sein d'une Fédération, dont les flux financiers ne sont combinés qu'à travers la subvention versée par l'Association mère.

Le bénévolat, qui représente environ 1 301 655 heures et qui est la ressource principale des petits frères des Pauvres, n'est pas valorisé. Ce bénévolat est essentiellement investi dans les missions sociales de l'Association et, pour une part moindre, dans la recherche de fonds et les fonctions administratives ou techniques.

## Contrôles et transparence

L'Association et la Fondation des petits frères des Pauvres sont des organisations reconnues d'utilité publique, elles agissent sous le contrôle de l'État, et en particulier celui du ministère de l'Intérieur.

Faisant appel à la générosité du public au plan national, elles peuvent être contrôlées à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Leurs comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes (professionnel indépendant et assermenté), le cabinet Deloitte.

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont disponibles sur notre site Internet : [www.petitsfreresdespauvres.fr](http://www.petitsfreresdespauvres.fr)

Agréées par le Comité de la charte du don en confiance, l'Association et la Fondation des petits frères des Pauvres se soumettent annuellement au contrôle de cet organisme et s'engagent à respecter les principes de transparence définis par celui-ci.

Déduction faite des frais d'appel et de traitement, vos dons soutiennent l'ensemble des missions sociales des petits frères des Pauvres (Accompagner ; Agir collectivement ; Témoigner, alerter) et financent les moyens nécessaires à la bonne réalisation et au contrôle de celles-ci.



# L'essentiel

# 2015



les petits frères des Pauvres

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



© Y. Le Borgne

## Le mot du président

Chers amis donateurs, 2015 restera sans doute dans notre mémoire collective comme une année phare pour notre Association en termes de changements et de mutations. Il y a tout juste un an, nous étions en effet réunis en Assemblée générale pour instaurer officiellement la nouvelle gouvernance initiée par le projet associatif 2010-2015 « Avec les plus pauvres, vivre la fraternité ».

Je tiens à cette occasion à rendre hommage à mon prédécesseur Michel Chegaray pour tout le parcours accompli qui, à travers notre projet associatif et la refonte de nos statuts, nous amène aujourd'hui à cette nouvelle organisation. Je souhaite également souligner le travail particulièrement efficace de nos 12 Fraternités régionales dans la préparation des futurs plans régionaux, adoptés fin 2015 par notre Conseil d'administration.

Forts de ces 12 plans, nous disposons désormais d'un programme de développement ambitieux qui concrétise notre objectif : devenir l'association de référence en matière de lutte contre l'exclusion des personnes de plus de 50 ans en situation de précarité, d'isolement, de maladies graves. Ce plan devrait nous permettre d'augmenter sensiblement le nombre de personnes bénéficiaires de nos actions et de nous développer encore davantage sur le territoire français (12000 personnes accompagnées et 258 équipes d'action fin 2015).

Pour relever ce défi de l'isolement des personnes âgées, votre générosité et votre fidélité nous sont indispensables. En soutien de la confiance que vous nous témoignez, j'ai le plaisir de vous informer que la Cour des comptes, dans un rapport publié en février dernier, a délivré un avis positif sur nos activités au regard des objectifs affichés dans nos appels à la générosité du public.

En cette année de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Association par Armand Marquiset, je souhaite avant tout rappeler notre attachement aux valeurs fondamentales qui guident les actions des petits frères des Pauvres : respect, dignité et singularité de chacune des personnes que nous accompagnons, fraternité avec les plus pauvres. Notre devise « des fleurs avant le pain » illustre parfaitement l'intuition de notre fondateur, selon laquelle l'accès des plus pauvres aux « belles choses », supposées superflues face à la pauvreté matérielle, représente au contraire la meilleure façon de leur redonner dignité, autonomie et citoyenneté. Merci, chers donateurs, de nous permettre de poursuivre nos missions en cette 70<sup>e</sup> année d'engagement auprès des plus pauvres.

Alain Villez

## Les valeurs

Fondés en 1946 par Armand Marquiset, les petits frères des Pauvres croient en la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la liberté fondamentale de chacun, la fraternité et la fidélité.

## Les missions sociales & les grands domaines d'action

### ■ ACCOMPAGNER

Restaurer la relation avec l'autre, quand plus personne n'est là, donne sens à toutes les actions des petits frères des Pauvres.

Accueillir, visiter, organiser des animations collectives, des réveillons, des vacances, aider matériellement et moralement, protéger, héberger, loger... Toutes ces actions contribuent à apporter aux personnes accompagnées l'affection dont elles sont tellement privées, à restaurer du lien, à les réinscrire dans un tissu social qui les soutienne.

### ■ AGIR COLLECTIVEMENT

L'accompagnement fraternel est mené par des bénévoles avec le soutien des salariés. Mobiliser l'engagement des citoyens et les soutenir pour agir ensemble auprès des plus pauvres constituent donc un véritable choix d'intervention. Mobiliser et soutenir les entourages, prospecter pour rechercher des volontaires, les recruter, les intégrer, les soutenir et les former, valoriser, partager et transmettre les pratiques... Toutes ces actions contribuent à agir ensemble et à développer la dimension fraternelle de notre société...

### ■ TÉMOIGNER, ALERTER

Témoins des situations vécues par les personnes que nous accueillons et de l'aventure humaine que nous vivons au fil de l'accompagnement et de l'engagement associatif, nous devons nous souvenir, raconter, comprendre et alerter. Favoriser l'expression des personnes, la relayer... Toutes ces actions contribuent à prendre part à la sensibilisation de l'opinion en faveur des personnes fragilisées et d'une société plus fraternelle.





## Le mot du trésorier

Chers amis donateurs,

Grâce à vous, les petits frères des Pauvres ont pu poursuivre en 2015 leurs actions et leur développement au service des personnes pauvres, âgées, seules ou en précarité.

Au périmètre des entités combinées avec l'Association, votre générosité a permis de collecter 45,8 M€, contre 38 M€ l'an dernier. Cette progression (+21 %) est due à la quasi-stabilité de vos dons, ce pour quoi je vous remercie particulièrement, et à une augmentation des legs, ressource par nature plus aléatoire, qui a représenté, en 2015, 2/3 des ressources issues de la générosité du public. Viennent s'ajouter d'autres produits ou subventions conduisant à un total de ressources de 58,1 M€ (hors reprise des provisions et report des ressources pour 1 M€).

Grâce à cette augmentation de ressources, le déficit moindre que prévu s'élève à seulement -1,3 M€, parfaitement anticipé dans le cadre de notre fonds de développement constitué à cet effet.

Les emplois de l'exercice (60,4 M€), se répartissent ainsi : 46,4 M€ (77 %) consacrées aux missions sociales, 6,7 M€ (11 %) à la recherche de fonds, 6 M€ (10 %) au fonctionnement et 1,3 M€ (2 %) de dotations aux provisions ou autres engagements.

Le compte d'emploi des ressources ci-joint détaille les postes et leur évolution par rapport à 2014. On constate que les missions sociales, constituant une part très majoritaire des emplois, sont comme l'an dernier en forte augmentation (+11 %) alors que la recherche de fonds (+3 %) et le fonctionnement (+2 %) affichent des progressions moindres, traduisant une croissance continue, vertueuse et saine.

Nos comptes attestent d'un rythme de développement bien enclenché que, compte tenu des demandes et signalements reçus, nous espérons poursuivre grâce à vos dons collectés les années passées et, j'espère futures. Notre déploiement achevé en 2015 constitue désormais le périmètre opérationnel et comptable de demain dans lequel nos équipes vont œuvrer. Enfin, la méthode d'allocation des dépenses entre missions sociales et fonctionnement inchangée depuis 2009, sera revue l'an prochain afin de satisfaire à une des recommandations de la Cour des comptes, sans que nous n'anticipions toutefois d'incidence significative sur nos ratios.

Au nom de toutes les personnes âgées que nous accompagnons jusqu'au bout, soyez remerciés de votre fidélité et de votre engagement à nos côtés pour faire reculer chaque jour l'isolement et la précarité de nos aînés.

**Philippe Le Bitoux**



© Jean-Louis Courtinat

## Présentation synthétique de nos comptes

Nous publions ci-après le compte d'emploi des ressources (CER) et le bilan résumé présentant la situation patrimoniale globale de notre groupe associatif. Le CER, institué par la loi du 7 août 1991, a notamment pour but de rendre compte aux donateurs de l'emploi des différentes ressources par grande catégorie de dépenses.

Les données présentées ici sont extraites du rapport financier et du CER combiné 2015 qui agrège celui de l'Association « les petits frères des Pauvres » et de 4 associations ou structures liées qui démultiplient ou appuient son action, et dont elle assure l'essentiel du financement :

- la Fédération des « Amis des petits frères des Pauvres »,
- l'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres,
- le Centre de rencontres des générations,
- la société Léchevin-Parmentier.

Cette agrégation des comptes constitue en effet un élément essentiel pour assurer une meilleure transparence des activités, des moyens et des finances de l'Ensemble petits frères des Pauvres.

Les comptes de la Fondation des petits frères des Pauvres ne sont pas combinés et font l'objet de publications séparées.

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes annuels 2015 combinés, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale du 18 juin 2016. Ces comptes sont disponibles sur notre site internet ou sur demande.

## L'origine des ressources

Les ressources de l'exercice se sont élevées à 59,1 M€ dont 45,8 M€ sont issus de l'appel public à la générosité, soit 78 % des ressources de l'exercice.

Les produits de la générosité du public (dons, legs et ventes des dons en nature) se décomposent de la manière suivante :

- **Les legs** courants qui se situent à 30,2 M€, en augmentation de 8,2 M€, représentent en 2015 51 % de nos recettes courantes, incluant cette année 0,6 M€ de produits nets reversés au fonds « Transmission et fraternité » créé pour recevoir les legs en provenance de personnes accompagnées par l'Association, et dont elle refuse de bénéficier par déontologie ;

- **Les dons** reçus par l'Association atteignent 15,4 M€, soit un montant quasi stable par rapport à 2014 et représentent 26 % de nos recettes courantes. Bien que non compris dans les comptes combinés, les dons reçus par la Fondation, qui contribuent pour partie à financer les missions sociales de l'Association, s'élèvent à 5,5 M€, ce qui porte le total des dons à destination des petits frères des Pauvres à 20,9 M€ ;

- **La grande vente** de dons en nature de Lille et différentes brocantes ont rapporté 0,1 M€ ;

**Les autres fonds privés**, à 0,5 M€, proviennent des subventions de partenariat issues du programme Voisin - Age et des subventions des fondations abritées de la Fondation destinées à financer des projets innovants sélectionnés dans les programmes d'action des Fraternités ;

**Les subventions publiques**, à 1,6 M€, qui restent d'un niveau modeste au regard des missions menées par les petits frères des Pauvres, s'inscrivent en léger retrait par rapport à l'année 2014 (-0,3 M€) et sont réparties entre l'Association les petits frères des Pauvres pour 56 % et pFP-AGE pour 44 %.

**Les autres produits** (11,2 M€) se décomposent :

- **en produits courants** (3,6 M€) correspondant notamment à des participations des résidents dans les maisons d'accueil pFP-AGE (1,6 M€), à des reprises de provisions et report de ressources (1 M€) et à des participations des personnes accompagnées pour les séjours de vacances (0,7 M€) ;

- **en financements publics des établissements** (5,7 M€), constitués des prix de journée pour les hébergements temporaires et prolongés, (2,4 M€), des produits de tarification « Dépendance et soins » du Centre de rencontre des générations (2,4 M€) et d'une nouvelle ligne de dotation (0,9 M€) issue de la fusion-absorption par pFP-AGE du CHRS Le Radeau effective dès 2015 qui représente l'essentiel de la variation de + 0,6 M€ de ce poste par rapport à 2014 ;

- **en produits financiers** (1,9 M€) qui participent au financement des frais de fonctionnement, en augmentation de 0,4 M€ malgré un contexte de taux bas et de repli des marchés, correspondant à une rentabilité du portefeuille de placement de 2,12 % vs 2,67 % en 2014.

165 560  
donateurs en 2015

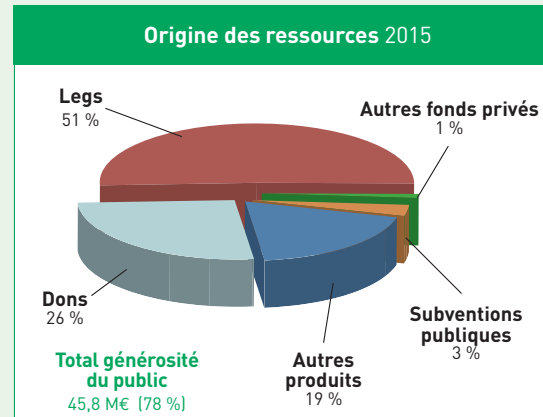
# Compte d'emploi des ressources combiné 2015



© Catherine Rechart

RESSOURCES (en millions d'euros)	2015	2014
Dons	15,4	15,5
Legs	30,2	22,1
Ventes	0,1	0,3
<b>Produits de la générosité du public</b>	<b>45,8</b>	<b>38,0</b>
<b>Autres fonds privés</b>	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>
<b>Subventions publiques</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>
Produits courants	3,6	3,6
Financements publics des établissements	5,7	5,1
Produits financiers	1,9	1,5
<b>Autres produits</b>	<b>11,2</b>	<b>10,2</b>
<b>Total ressources de l'exercice</b>	<b>59,1</b>	<b>51,2</b>
<b>Déficit</b>	<b>1,3</b>	<b>4,2</b>
<b>Total général</b>	<b>60,4</b>	<b>55,4</b>

% produits de la générosité du public dans total des ressources **77,5 %** **74,1 %**



Données extraites du CER combiné 2015

## L'emploi des ressources \*

Les emplois de l'exercice se sont élevés en 2015 à 59,1 M€ dont 46,8 M€ sont intégralement financés par des ressources collectées auprès du public, soit 79 % des emplois de l'exercice.

Déduction faite des frais de collecte (6,7 M€), les dons et legs financent 79 % des missions sociales (36,5 M€) et 61 % des frais de fonctionnement (3,7 M€) contre 66 % en 2014. Ces ressources ont également permis de financer 1,8 M€ d'investissements nets d'amortissement, en particulier, la poursuite des gros travaux de rénovation des maisons de la Prée, Gigny et Vertou.

Le solde des ressources collectées auprès du public passe de 21,3 M€ à 18,2 M€, les fonds collectés en 2015 ayant été inférieurs de 3,1 M€ aux dépenses de l'année.

**Les fonds affectés aux missions sociales représentent 79 % du total des dépenses courantes avec 46,4 M€ ; ces missions se décomposent en 4 grandes catégories :**

1- La mission **Accompagner**, avec 31,9 M€, augmente de 2,9 M€.

Cette augmentation provient à hauteur de 2 M€ de la mission « Héberger - Loger » qui affiche une belle progression en se consolidant à 12,7 M€ contre 10,7 M€ en 2014. Les actions « Noël, animations collectives » et « Vacances » se consolident à 11 M€ au même niveau que 2014 alors que les actions « Accueillir », « Visites, rencontres » et « Aider » s'inscrivent en nette hausse de 0,9 M€ pour s'établir à 8,2 M€.

2- La mission, **Agir collectivement**, avec 11,7 M€, poursuit sa progression de 1,5 M€ par rapport à 2014 liée à l'accompagnement des nouvelles équipes bénévoles dans la mise en œuvre du projet associatif.

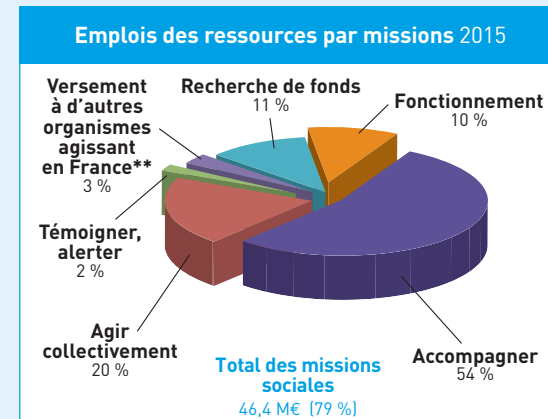
3- La mission, **Témoigner et alerter**, avec 1 M€, qui comprend une partie de la communication externe, affiche elle aussi une augmentation de 0,2 M€ par rapport à 2014.

4- Le versement à d'autres organismes agissant en France, avec 1,8 M€, qui correspond à des aides financières accordées à d'autres organismes partageant nos valeurs et qui mènent des actions dans le prolongement des nôtres. Les versements respectifs au Fonds « Transmission et fraternité », pour 0,6 M€ et aux associations et groupes en développement de la Fédération des Amis des petits frères des Pauvres, pour 1 M€, représentent 89 % de ce total.

**La réalisation des missions sociales serait impossible si nous ne collectons pas les ressources nécessaires et si nous ne veillions pas à leur bonne utilisation.**

**Les frais de recherche de fonds**, qui s'élèvent à 6,7 M€, en augmentation de 0,2 M€ compte tenu des nouvelles actions engagées, recouvrent des actions dont certaines sont communes à l'Association et à la Fondation des petits frères des Pauvres qui en enregistre le bénéfice. Ils représentent 11 % des emplois et 15 % des ressources collectées auprès du public.

**Les frais de fonctionnement**, à 6 M€, regroupent toutes les charges qui ne sont pas directement liées à l'action, comme les loyers des bureaux, l'informatique, les assurances et les charges de personnel des services administratifs et techniques, ainsi que la communication institutionnelle, les frais financiers et exceptionnels. Ils représentent 10 % du total des emplois ; ce ratio, déjà satisfaisant, serait beaucoup plus faible s'il intégrait la valorisation du bénévolat.



Données extraites du CER combiné 2015

EMPLOIS (en millions d'euros)	2015	2014
Accueillir	1,5	1,2
Visites, rencontres	4,4	4,0
Noël, animations collectives	3,8	3,9
Vacances	7,2	7,1
Aider	2,3	2,0
Héberger	5,3	4,1
Loger	7,4	6,6
<b>Accompagner</b>	<b>31,9</b>	<b>29,0</b>
Soutenir les aidants	1,6	1,4
Bénévolat	4,9	4,1
Événements & vie associative	4,7	4,2
International	0,6	0,6
<b>Agir collectivement</b>	<b>11,7</b>	<b>10,2</b>
<b>Témoigner, alerter</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>
<b>Versement à d'autres organismes agissant en France**</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>46,4</b>	<b>41,8</b>
<b>RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6,7</b>	<b>6,5</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>6,0</b>	<b>5,9</b>
<b>Total emplois de l'exercice</b>	<b>59,1</b>	<b>54,2</b>
<b>Provisions</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>
<b>Excédent</b>		
<b>Total général</b>	<b>60,4</b>	<b>55,4</b>

\* Les chiffres indiqués en emploi regroupent les charges directes (salaires et autres) et indirectes (locaux, ...) imputées à la mission.

\*\* dont versement au Fonds Transmission et fraternité **0,6** **0,7**

## ■ ACCOMPAGNER

33 168

personnes aidées dont 12384 accompagnées régulièrement

16 708

participants à une action Noël

7 681

sorties à la journée ont été organisées et 2957 personnes ont participé à un séjour de vacances

1 827

personnes ont été hébergées ou logées dans l'un de nos 466 logements ou de nos 19 établissements

6 300

personnes ont appelé Solitud'écoute

2 114 934 €

d'aides individuelles accordées

11 197

bénévoles dont 8459 réguliers

258

équipes d'action dont 108 créées depuis 2007

3 946

participations à des formations (bénévoles, salariés, services civiques)

577

salariés

674

personnes « voisines » et 767 « voisins » grâce au dispositif Voisin-Age

80 000

fleurs de la fraternité distribuées dans 278 lieux en France

2 575

citations dans les médias

## ■ AGIR COLLECTIVEMENT

## ■ TÉMOIGNER, ALERTER